

SAVIGNEUX

Bulletin municipal n°22

ENTRE NOUS



**POUR REDONNER
VIE À LA VILLE**

Budget, prévisionnel 2021,
plan de mandat
pages 4 et 5

Des nouvelles de la Maison
de Santé (MSP)
page 6

Le savoir rouler à vélo
pour les écoliers
page 11

Les projets en cours :
"CLAUDIUS DUPORT"
page 12

Extinction de l'éclairage
public RD204
page 13

J'aime mon arbre
page 16



L'édito

Chères Savignolaises, chers Savignolais,

Compte tenu de la période particulière mes vœux de nouvel an, les miens et ceux transmis par **l'Equipe d'élus de la Commune à tous les Savignolais** n'ont pu vous être transmis par la cérémonie publique habituelle. Aussi, pour ceux qui n'auraient pas pu les découvrir en vidéo, je vous précise les projets 2021 en deuxième partie de cet édito.



Auparavant je voudrais remercier le **personnel communal** pour le service rendu. Ils savent mettre leur expérience au service des élus et de toute la population. Au nom de vous tous, je tiens à saluer leur travail.

Le bien-vivre ensemble... voilà une expression qui définit si bien notre ville. Combien d'habitants ou de personnes extérieures me disent, nous disent, qu'ils se sentent bien à Savigneux, et qu'on y sent une ville agréable à vivre. Je souhaite d'ailleurs la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune et les remercie d'avoir fait le choix de s'y installer. Je les invite, s'ils le souhaitent, à se rapprocher de nos associations communales.

Ici à Savigneux, nous essayons de partager des valeurs essentielles : **la liberté, l'égalité, la fraternité, la solidarité...** Elles sont le ciment de notre projet de ville et au fondement de l'action que l'équipe municipale mène, pour vous, à votre écoute. Liberté de penser, liberté d'exprimer, liberté d'être, liberté de vivre... Oui, il faut continuer à vivre... à vivre ces valeurs.

Dans un Monde qui se cherche et peine à trouver des repères stables, nous devons - **Nous Savignolais** - pouvoir nous appuyer sur ces fondations communes. Elles doivent être notre socle, notre bien commun, notre équilibre.

Un mot sur notre Intercommunalité **Loire Forez Agglomération**. Celle-ci, munie de compétences importantes pour notre confort et notre qualité de vie, est d'un grand soutien à notre vie communale nous l'en remercions. Sans cette structure notre Communauté ne pourrait pas assumer de façon efficace maints services : Ordures ménagères, voirie, Droit des sols, Habitat, économie, etc.

Savigneux vit au rythme de celles et ceux qui la font chaque jour: **ses habitants, ses artisans, ses agriculteurs, ses commerçants, ses associations, ses jeunes, ses moins jeunes et ses seniors...** C'est vous tous qui rendez notre ville accueillante, agréable, active et solidaire ! Je pense aux associations qui sont le cœur battant des activités communales. Elles agissent tout au long de l'année, grâce à leurs bénévoles, pour renforcer le lien social. C'est avec elles que se renforcent les émotions partagées. Je crois qu'ensemble, nous pouvons saluer leur travail à tous et leur souhaiter de se remettre au mieux de cette période particulière.

2021 a débuté, avec les mêmes contraintes qu'en 2020, néanmoins nous allons écrire **de nouvelles pages pour notre ville**.

Après avoir construit notre plan de mandat budgétaire, nous savons maintenant quelles actions nous pourrons engager au cours du mandat, **sans mettre en péril les finances communales.**

Savigneux pourra financer de beaux projets **sans augmenter les taux d'imposition**, (à condition bien sûr que l'état compense jusqu'au dernier centime la suppression de la taxe d'habitation). Cela sera possible tout en maintenant les investissements nécessaires aux rénovations et aménagements des équipements publics existants.

**" Sans augmenter
les taux
d'imposition "**

Parmi ces projets, je peux citer **la limitation à 30km/h en zone urbaine**, la réduction de l'éclairage public, la réfection de routes communales, l'avancement du chantier de la Maison de Santé Pluridisciplinaire, etc. Ces sujets sont développés et décrits au sein de ce bulletin.

Toujours concernant notre cadre de vie, plusieurs actions auront lieu sur l'Etang : remplacement des jeux et d'une partie du mobilier urbain, plantations d'arbres dans le cadre d'un événement culturel concocté par l'équipe d'élus et baptisé **J'aime mon arbre**, à suivre...

**" 5 000 m² de terrains
supplémentaires
ont été achetés. "**

En matière d'urbanisation nos efforts porteront bien sûr sur la maîtrise foncière nécessaire à l'aménagement de notre centre-ville. Après la démolition cet été de quelques bâtiments en bordure de la rue de Lyon (450m), environ **5 000 m² de terrains supplémentaires ont été achetés.** Pour la suite il faudra passer par un Dossier de Déclaration d'Utilité Publique.

Les conditions sont créées pour que des projets privés de construction de logements émergent, tant individuels que collectifs. La demande est forte sur ce point de développement de notre Commune, **elle est attractive !**

L'accès au numérique pour tous à Savigneux sera favorisé par la mise en place avec Loire Forez Agglomération de permanences de **l'Espace Public Numérique**, plus de 20 personnes sont d'ores et déjà inscrites.

Nous sommes impatients de voir renaître les activités associatives, gage d'une **dynamique humaine et collective, de lien social.** Nous les accompagnerons tant que faire se peut. 2021 sera aussi l'année de la reconstruction de la politique jeunesse de notre commune, autour de la réécriture du projet éducatif territorial (PEDT).

Du fait des circonstances exceptionnelles, qui ont émaillé l'année 2020, les échanges avec nos communes jumelées n'ont pu être développés comme il se doit. Néanmoins nous ne les oublions pas et reprendrons contact dès que les événements le permettront.

Je cite St Exupéry
" l' Homme se découvre lorsqu'il se mesure à l'obstacle" . Depuis les origines de l' Humanité, en effet, l' Homme progresse en relevant les défis qui entravent sa marche en avant.

Que va-t-il se passer en 2021? En tout cas l'équipe municipale sera toujours à vos côtés, fidèle et engagée, à votre écoute.

Jean Marc Grange
Maire de Savigneux



FINANCES COMMUNALES

BUDGET DE LA COMMUNE

FUNCTIONNEMENT 2020

L'année 2020, en matière financière comme dans d'autres domaines, le résultat budgétaire **est très atypique à cause de la crise sanitaire**.

Les dépenses de fonctionnement s'élevaient à 2 485 000 € soit une stabilité par rapport à 2019 ce qui est rassurant en soi. Toutefois la répartition sur les différentes rubriques budgétaires est différente.

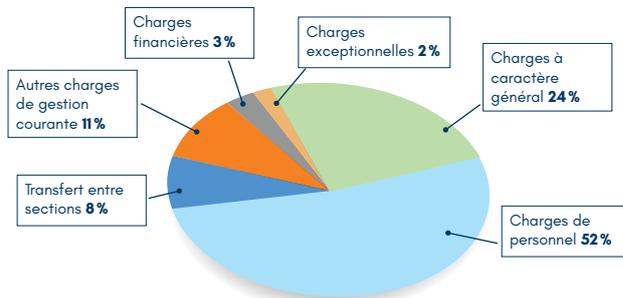
A noter que les **achats liés directement à la pandémie** (masques, gels, protections etc.) se sont élevés à environ 20 000 €.

Côté recettes de fonctionnement la situation est très proche de 2019 avec une recette de 3 325 000 €, toutefois en **baisse d'environ 50 000 €** essentiellement générée par les manques de recettes du périscolaire (garderie, repas,...) et la baisse du nombre de location des salles (effet pandémie là aussi...).

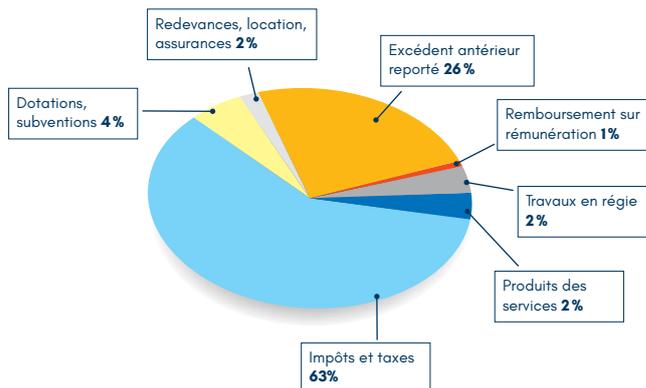
INVESTISSEMENTS 2020

En 2020, une partie des travaux projetés ont été retardés voire annulés. Néanmoins certains investissements ont pu se réaliser : **travaux de bâtiments communaux**, des achats de matériel pour les services techniques, les dépenses ont atteint 650 000 €.

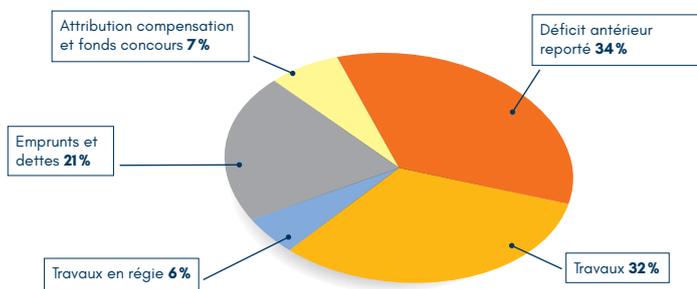
RÉPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2020



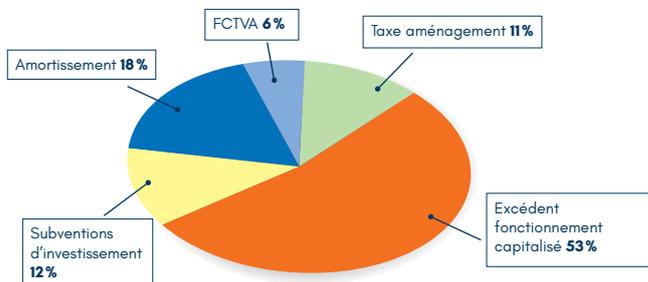
RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2020



RÉPARTITION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2020



RÉPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2020





FINANCES COMMUNALES

BUDGET PRÉVISIONNEL 2021

Le budget de fonctionnement 2021 proposé est **très prudent** avec une prévision de dépenses de 2 750 000 €, pour les recettes à 3 200 000 €.

PROSPECTIVE FINANCIÈRE 2020-2026

Grace à l'appui de notre Intercommunalité Loire Forez Agglomération nous avons pu faire **une prospective financière très fiable** sur la période 2020-2026. Avec ces éléments un **plan de mandat budgétaire** a été élaboré, nous savons quelles actions nous pourrons engager, tout en maintenant en bonne santé les finances communales.

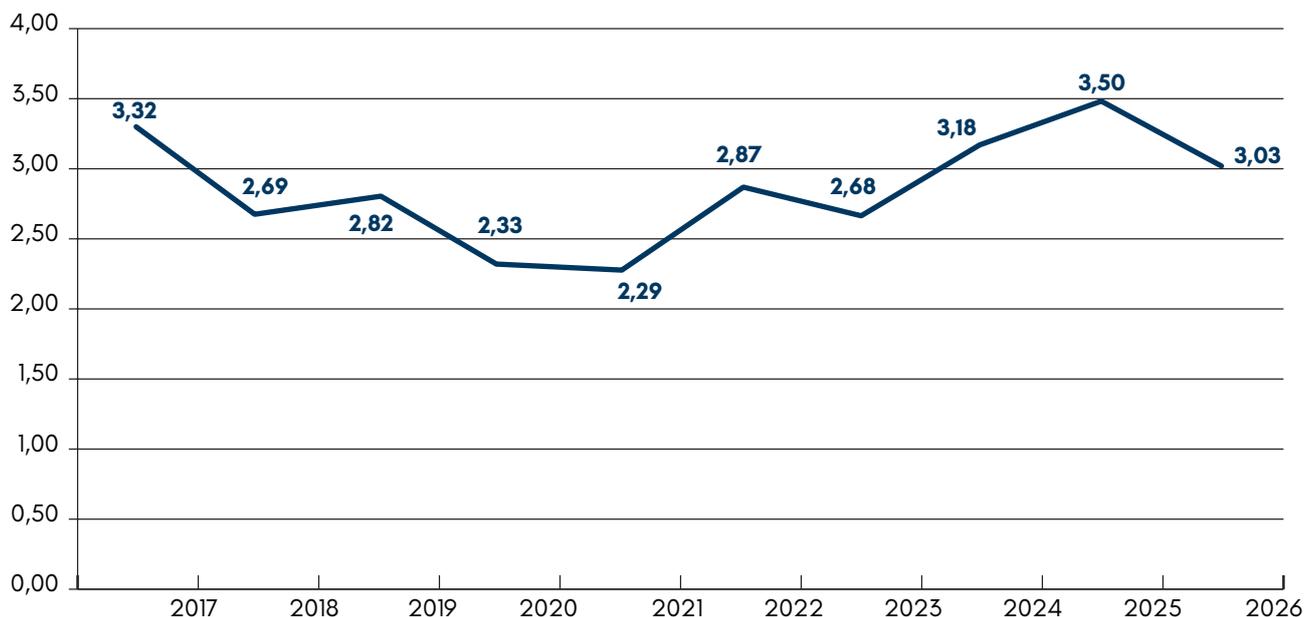
Le principal critère de suivi est le nombre d'années nécessaires au remboursement de la dette si l'on arrête tout investissement. Pour une Commune de notre strate ce chiffre ne doit pas dépasser 7 à 8 ans. Nos projections sur la période 2020-2026 figurent sur le graphique ci-dessous, elles permettent d'équiper notre Commune en investissant plus de cinq millions d'euros, **sans dépasser les 6 années de remboursement.**

Savigneux pourra financer de beaux projets d'aménagements de la Commune **sans augmenter les taux d'imposition**, (à condition bien sûr que l'état compense jusqu'au dernier centime la suppression de la taxe d'habitation). Cela sera possible tout en maintenant les investissements nécessaires aux rénovations et aménagements des équipements publics.



Bruno Gérossier

ÉVOLUTION DE LA CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT (EN ANNÉES)





AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Pour une livraison en 2022

DES NOUVELLES DU CHANTIER DE CONSTRUCTION DE LA MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE (MSP)



Comme vous avez pu le constater, les travaux de terrassement de la MSP ont commencé au mois de décembre 2020.

L'ensemble des pieux de fondation ont été installés au mois de janvier. Les élévations se poursuivront fin février. La mise hors d'air et hors d'eau est prévue quant à elle pour le mois de septembre 2021. Enfin, les finitions intérieures se poursuivront jusqu'au mois de mai 2022 **pour une livraison vers**

juillet 2022. Cela permettra aux professionnels de santé de déménager au mois d'août 2022, afin d'être opérationnels au plus tard en septembre 2022.

Le bâtiment est composé de trois niveaux d'activité ainsi que d'un parking au niveau de l'Impasse du Canal :

- Le rez-de-chaussée (320 mètres carrés) accueillera des infirmières, une diététicienne ainsi qu'une salle de réunion avec cuisine. Une surface de 115 mètres carrés sera également achetée par les pharmaciens de Savigneux afin d'agrandir leur officine
- Le premier étage (380 mètres carrés) sera occupé par plusieurs médecins généralistes, une dermatologue, une gynécologue et une orthophoniste.
- Le dernier étage (380 mètres carrés) sera acheté par les mutuelles France Loire pour créer un pôle dentaire avec orthodontie.
- En complément, pour améliorer l'accès et le stationnement autour de la maison médicale, un terrain contigu est en cours d'achat. Une vingtaine de places de parking supplémentaires et un élargissement de l'accès désenclaveront la MSP.



Pierre Hanssen

Résultat du questionnaire, cœur de vie

AMÉNAGEMENT DU FUTUR SQUARE PLEUVEY

Dans notre précédent bulletin municipal, nous avons sollicité l'avis des Savignolais concernant **l'aménagement d'une place au cœur de l'îlot Pleuvey**, située le long de la route de Lyon. Vous avez été nombreux à nous répondre, merci à vous.

En voici la synthèse :

- Une grande majorité des répondants ne souhaite pas la présence de voitures sur cet espace, que vous verriez plutôt comme **un lieu partagé, convivial et "vert"** ;
- Cela n'exclut pas bien sûr, pour vous, **l'installation de commerces** ne concurrençant pas ceux déjà existant. Vous nous avez suggéré entre autres, des commerces de producteurs locaux, de vrac, ou bien un pub, un restaurant avec une terrasse ou encore des commerces culturels ; plus généralement, certains nous proposent, avec humour ou sarcasme, de privilégier les commerces "essentiels" ;

En résumé, les Savignolais qui se sont exprimés, attendent **un quartier à taille humaine** avec beaucoup de verdure, des immeubles de taille moyenne et des aménagements permettant à chacun d'en profiter que nous soyons une famille avec de jeunes enfants, une personne à mobilité réduite, ou un.e retraité.e : une place ombragée, des bancs confortables, des trottoirs sécurisés, des espaces de jeux... sans oublier toutefois les places de stationnement.

Nous vous remercions encore une fois pour l'intérêt que vous avez porté à ce questionnaire et restons à votre écoute concernant l'aménagement de ce quartier.



Sigrid de Bretagne



7 km de chaussées...

RÉFECTION DES CHAUSSÉES, LE PROGRAMME À VENIR 2021



Plusieurs éléments de coordination tels que des alignements à terminer, des renouvellements de canalisations souterraines à faire,... ne nous permettrons pas de rénover en 2021 les chaussées du centre-ville telles que la rue Bayard, la rue de l'Eglise,...

De ce fait la Commission voirie programme en 2021 la réfection de plusieurs voies rurales, cela représente **7 km de chaussées classées en mauvais ou très mauvais état** par une analyse (camion laboratoire) menée en 2018 par Loire Forez.



Les routes suivantes sont concernées : le chemin de Barge, la rue de Chantegrelet partiellement, le chemin du Vergnon, le chemin de la Glacière, la rue du Lavoir et la rue des Laitiers.

Ces travaux seront menés par l'intercommunalité Loire Forez Agglomération, dans le cadre de l'enveloppe budgétaire annuelle dont Savignoux dispose, l'estimation des coûts pour ces réfections est de 600 000€ TTC.



Fabrice Borne

De nouveaux abris-bus VOTRE MOBILITÉ À SAVIGNEUX

Nous sommes tous maintenant habitués au va-et-vient de la navette qui traverse notre commune par la route de Lyon, et peut-être en sommes-nous également utilisateurs ?

Pour un plus grand confort des usagers, il nous a semblé pertinent **d'équiper certains arrêts d'un abri-bus et d'un banc**. Et pourquoi pas tous les arrêts de la navette, si à terme, nous disposons de l'espace nécessaire !

Nous sommes donc actuellement en train d'étudier les différentes propositions qui nous ont été faites sur les emplacements possibles. Les Savignolais devraient alors pouvoir bénéficier de ce mobilier urbain sur un ou plusieurs arrêts, dans le courant de cette année 2021.

Par ailleurs, Loire Forez va procéder **à l'aménagement de l'arrêt "Four à Chaux"**, terminus de la navette dans le sens Montbrison-Savignoux. En effet, les différents et nombreux mouvements du véhicule (sur le trottoir côté BURO+) ont entraîné la formation d'ornières qui rendent l'arrêt peu praticable pour les passagers.

Si nous habitons dans le centre de Savignoux et que nous avons des courses à faire à Montbrison, peut-être que toutes ces améliorations nous amèneront à nous poser la question suivante : **pourquoi ne pas prendre la navette plutôt que notre voiture personnelle ?** Fini les problèmes de stationnement et nous ferons un geste pour notre planète !



Sigrid de Bretagne



Accès PMR en ville...

AMÉNAGEMENTS POUR FACILITER LE DÉPLACEMENT DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE EN CENTRE-VILLE

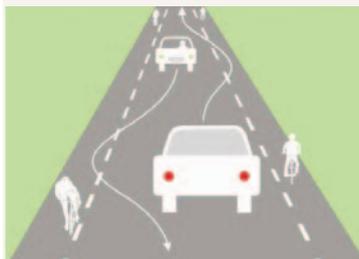
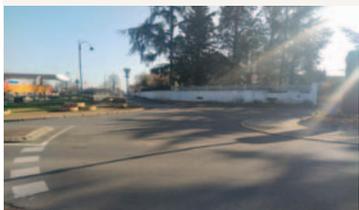


Rue de Lyon, près de nos commerces, certains passages piétons aboutissaient directement sur les massifs floraux servant de décoration aux lampadaires de l'éclairage public. A ces endroits, la largeur de passage n'atteignait pas les 1.40 mètres nécessaires. Près du primeur, la largeur réglementaire entre le massif et le bâtiment n'était également pas respectée.

Pour remédier à cela et permettre une meilleure circulation pour les personnes handicapées se déplaçant en fauteuil, nous avons remplacé ces massifs considérés comme trop larges par un habillage des socles des lampadaires plus étroit.

Nouveaux aménagements urbains...

APAISEMENT DE LA CIRCULATION SUR L'AXE DU VIZÉZY, RUE DES VERGERS, RUE DU CHAMPS DE MARS



Les travaux de la rue du Vizézy et de la rue des Vergers sont à ce jour terminés. Nous constatons d'ores et déjà **une forte diminution du flux de véhicules automobiles ainsi que de leur vitesse.**

L'aménagement de la rue du Champ de Mars s'effectuera au début du mois de juin, toujours dans la volonté de limiter la vitesse et de diminuer la densité du trafic :

- Le tronçon entre le rond-point "Super U" et la rue de l'Industrie sera inchangé
- Une phase d'essai avec des traçages jaunes sera organisée de la façon suivante :
 - Un sens unique "entrant sur Savigneux" sera instauré à partir de l'intersection de la rue des Roseaux jusqu'à la rue de l'Industrie. Il s'agit d'une demande importante émanant des riverains.
 - Entre la rue des Roseaux et le rond-point de Précieux, un traçage pour voie centrale banalisée sera mis en place, cette voie restera à double sens.
- Une série de mesures concernant le flux de véhicules et la vitesse de circulation, seront alors réalisées afin de mesurer le bien-fondé de l'aménagement avant son traçage définitif.

Le coût de ces aménagements représente 50 000€ TTC, pris en charge par Loire Forez Agglomération.

Parallèlement, une étude de rénovation de la rue de l'Industrie a été demandée au bureau d'études de Loire Forez Agglomération afin de prévoir ultérieurement son réaménagement.



Pierre Hanssen



Fabrice Borne



Savigneux à 30 km/h : **POURQUOI CE CHOIX ? PLUSIEURS RAISONS NOUS CONDUISENT À OPTER POUR CETTE RÉGLEMENTATION.**

Améliorer la sécurité de tous :

la distance de freinage est de 13 mètres à 30 km/h contre 26 mètres à 50 km/h ; le champ de vision est également plus large ce qui permet d'anticiper et d'éviter les accidents. En cas de choc le risque d'être tué est beaucoup plus faible à 30 km/h qu'à 50 km/h.

Limiter les nuisances :

le bruit est divisé par 2, le trafic et la pollution sont diminués et ceci grâce au développement des déplacements non motorisés. Les phases d'accélération étant réduites, cela permet d'économiser aussi du carburant !

Imaginer une ville plus conviviale :

avec moins d'agressivité, la ville s'ouvre à tous et à tous les usages, ce qui nous permet de reconsidérer les espaces publics non plus uniquement comme des voies de circulation !

Permettre une meilleure cohabitation automobilistes-autres usagers :

une ville apaisée, c'est permettre à tous les usagers, piétons, cyclistes, enfants, personnes âgées ou à mobilité réduite, de se déplacer sereinement.

Gérer au mieux le financement des infrastructures :

mettre en cohérence les différents espaces en réservant les ressources financières pour des aménagements plus conséquents sur les axes qui le nécessitent (notamment les axes restant à 50 km/h). Les aménagements de pistes cyclables deviennent superflus en zone 30.

Aider au développement des commerces de proximité :

l'amélioration du cadre de vie renforce l'attractivité des commerces de la ville face aux zones commerciales excentrées.

Rendre les automobilistes plus sereins :

une circulation plus fluide, une meilleure lisibilité des espaces, des règles cohérentes, permettent de réduire le stress des automobilistes, ainsi que leurs dépenses de carburant... Cela peut également permettre de sortir de la dépendance automobile !

Le bien vivre ensemble passe aussi par un plan de circulation harmonieux ou chacun trouve sa place en toute sécurité.



Pierre Hanssen



ECOLE-CRÈCHE-JEUNESSE

Le rôle d'une mairie...

VISITE DE LA MAIRIE PAR DES ÉLÈVES DE GRANDE SECTION

Les élèves de grande section sont venus à la mairie ce vendredi 18 janvier. Ils ont été accueillis par M. le Maire et Mme Sebbati, conseillère déléguée à la jeunesse, dans la salle des mariages. A leur niveau, ils ont découvert le fonctionnement du conseil municipal, le rôle du maire et les compétences de la commune. Les enfants ont ensuite pu visiter la mairie et découvrir les différents services et agents qui y travaillent.

Bravo les artistes...

BONHOMME DE NEIGE

Des bonhommes de neige en bois sont venus enrichir les sapins de Noël réalisés l'an passé. Ces décorations, grandeur nature, ont été confectionnées par les services techniques de la ville et mis en scène par les élèves de l'école maternelle et les enfants de la garderie périscolaire. Les enfants ont également réalisés des nœuds en tissu pour décorer les barrières de sécurité.

Ces activités développent la créativité des enfants et égayent notre ville lors des fêtes de fin d'année. Un grand bravo à nos artistes !



Nouvelle activité...

ATELIER MOSAÏQUE

Intervenante : Mme Moea TRIBOUT

Nouvelle association Savignolaise : l'atelier du roseau

Situation : 92 rue des roseaux (à côté des tissus des Ursules)

Elle s'intéresse au travail de la terre et à la mosaïque.

Intervention tous les mardis midis lors de la pause méridienne pour permettre aux enfants la découverte de la mosaïque.

Tout en s'amusant, les enfants développent des compétences plastiques en explorant les formes, les couleurs, et les possibilités graphiques...



Aurélie Defaye



Priscillia Sebbati



Sylvie Jacquin



6 séances d'initiation...

DISPOSITIF D'APPRENTISSAGE DU VÉLO POUR LES ÉCOLIERS



Loire Forez Agglomération a lancé un appel à candidature pour inviter les écoles volontaires à participer à un dispositif d'enseignement cyclable. L'école Paul Fileyssant a été retenue et 4 classes vont participer à 6 séances d'initiation sur la période de février à avril 2021.

Au regard du développement du vélo souhaité sur notre commune, nous sommes ravis que les enfants apprennent à se déplacer en toute sécurité sur l'espace public.

Les écoliers ont la main verte...

JARDIN PÉDAGOGIQUE

Les élèves de CP de M. Servajean et de Grande Section de Mme Souchon et M. Trauchessec ont aménagés un jardin pédagogique sous les fenêtres des classes de l'école maternelle. Après avoir déterminé l'espace dédié, les agents des espaces verts ont enrichi le sol avec de la terre végétalisée et les enfants ont pu commencer à dessiner leur jardin de rêve.

De jolies allées permettent de circuler sans risquer d'écraser, les plantes vivaces, les fraisiers et autres plantations ! Les bulbes réserveront une belle surprise au printemps ! Il y aura encore de belles découvertes aux beaux jours.



La parole donnée aux enfants...

LA COMMUNE DE SAVIGNEUX PRÉPARE L'INSTALLATION D'UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ).

A l'image d'un Conseil municipal d'adultes, les jeunes proposeront, décideront puis mèneront à bien des actions/ projets dans l'intérêt de toute la population, devenant ainsi des acteurs à part entière de la vie de la Commune. Donner la parole aux jeunes et faire avec eux, voilà l'ambition des élus référents à la jeunesse de Savigneux.

Le projet est en travail, il s'oriente vers la constitution d'un groupe composé de 12 à 16 jeunes scolarisés en classes de CM1, CM2, 6^e et 5^e (collège public ou privé). Le mandat de conseiller sera de deux ans. Une expérience qui se révélera passionnante et enrichissante. A suivre...



Aurélie Defaye



Priscillia Sebbati



Sylvie Jacquin



SPORTS-ASSOCIATIONS

Au complexe sportif...

LES PROJETS EN COURS SUR LE SITE "CLAUDIUS DUPORT"

Notre commune, bien dotée en installations sportives et forte **d'un beau complexe**, se doit de bien entretenir ce riche patrimoine, la commission Sports et Associations s'y attache. Lors de la prise de nos fonctions, Marie-Thérèse Gagnaire et Fabrice Borne ont fait le tour des différentes infrastructures.

La commission a rencontré les associations utilisatrices. Nous avons ainsi pu recueillir leurs souhaits et étudier leurs besoins. Suite à la réhabilitation du terrain de foot (à savoir une nouvelle pelouse et l'extension de l'arrosage) nous avons



décidé de changer les abris vieillissants des joueurs et des arbitres. Le coût de cet investissement s'élève à 4129€ HT. Pour 2021, nous avons d'autres projets sur le site Claudius Duport notamment la **rénovation de 2 courts de tennis** fortement dégradés et le **lancement d'études pour la construction d'un local dédié au VVS**, le Vélo Vert Savignolais.

Merci aux associations...

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le contexte de crise sanitaire depuis mars 2020 complique sérieusement la vie de tous les citoyens, commerçants, artisans, entreprises mais aussi des associations. Certaines ont vu leur fonctionnement très perturbé du fait des annonces gouvernementales.

De ce fait, plusieurs associations aux budgets très réduits s'interrogent même sur leur avenir et leur survie.

A Savigneux, la solidarité n'est pas un vain mot car **plusieurs associations ont renoncé à leur subvention pour en faire profiter les plus impactées.** Je tiens à souligner ce beau geste.



Marie-thérèse Gagnaire



Fabrice Borne



DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ESPACES VERTS COMMUNAUX



Sur la RD204

ECLAIRAGE PUBLIC : LA PHASE TEST D'EXTINCTION EST LANCÉE DEPUIS FÉVRIER

**993 candélabres à Savigneux soit 1 pour 3,6 habitants (moyenne française 1 pour 7 habitants)
le coût de fonctionnement annuel d'un point lumineux à Savigneux est de 93€ (coût moyen LFA : 78€),
406 lanternes ont une puissance supérieure ou égale à 150 watts. A titre de comparaison, une lampe LED consomme 30 watts.**

Nous avons lancé, en février, une phase de test sur la RD204 avec une extinction totale des points lumineux suivants :

- 18 candélabres du rond-point Zone de Vaure au rond-point de la Croix-Meyssant,
- 13 candélabres du rond-point de la Bruyère au rond-point de l'Industrie,
- 22 candélabres du rond-point de l'Industrie au rond-point de la déchèterie.

Du rond-point de la Croix Meyssant jusqu'au rond-point de la Bruyère nous avons fait le choix d'une extinction entre 23h à 5h. En effet, le soir, de nombreux piétons empruntent les bas-côtés afin de revenir du complexe sportif. L'implantation future d'une enseigne de restauration rapide à la Bruyère nous laisse penser qu'il y aura une circulation piétonne nocturne. L'extinction concerne au total 59 lampadaires.

Enfin, les points lumineux aux abords des ronds-points resteront quant à eux allumés pour des raisons de sécurité routière.

Si le test s'avère concluant, la dépose des candélabres inutiles sera effectuée. Ce coût de dépose sera pris en charge par Loire Forez Agglomération.

Les économies réalisables pour la collectivité :

Dépose de 53 candélabres

- 3168€ de consommation,
 - 1230€ d'abonnement,
 - 1123€ de maintenance
- = 5521€/an économie

Extinction partielle : 59 candélabres = 1339€

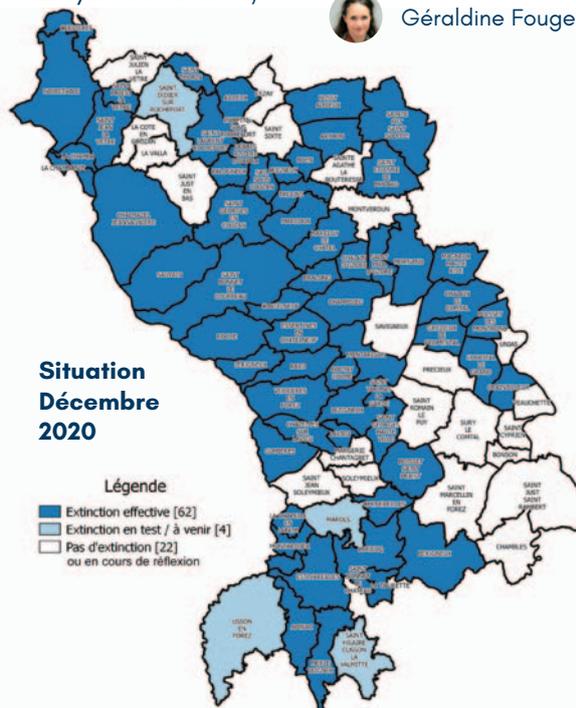
**Soit une économie
totale annuelle de 6860€**

Pour information, sur le périmètre de l'agglomération gérée par LFA, 67 communes sur un total de 87 pratiquent l'extinction de nuit.

Cette démarche éco-responsable a un effet bénéfique sur la facture d'électricité mais permet également de réduire nos émissions de CO2, de limiter les impacts négatifs de l'éclairage nocturne sur la faune et la flore (oiseaux et insectes principalement) ainsi que de diminuer les nuisances lumineuses pour les riverains (perturbation du cycle de sommeil).



Géraldine Fougerouse





Sur le thème de l'eau...

AMÉNAGEMENT DU ROND POINT DE LA BRUYÈRE



Nous vous donnons rendez-vous dans quelques temps pour découvrir le cerisier du Japon, annonciateur du printemps, qui domine le rond-point de La Bruyère.

Qui ne connaît pas le rond-point de La Bruyère ? La porte d'entrée " Est " incontournable de notre charmante commune.

Contraints de réhabiliter l'endroit qui a connu de nombreuses dégradations au fil des années, nous avons dû repenser entièrement son aménagement.

En collaboration avec l'équipe des espaces verts de la commune, nous avons choisi d'aménager le rond-point sur le thème de l'eau, afin de rappeler le site de l'étang. C'est ainsi qu'au fil des saisons, vous aurez le plaisir de découvrir des bateaux et des voiles composés de rosiers et de jasmins ; deux cascades de fleurs vivaces et des îlots de conifères fuselés pourront aussi être observés

L'équipe municipale a souhaité un fleurissement durable afin de préserver les équilibres naturels et limiter au maximum l'arrosage. En effet, les massifs de fleurs annuelles et biennuelles ont une durée de vie courte et un besoin en eau important. En privilégiant les plantes vivaces et rustiques adaptées à notre climat, nous avons fait un choix **écologique et responsable**. Enfin, **l'ancien système d'arrosage vétuste, a été remplacé par un système de "goutte à goutte" plus économique.**

Mobilisons-nous pour recycler !

1^{ère} COLLECTE DE SAPINS DE NOËL À SAVIGNEUX

Il faudra attendre l'année 2021 pour réaliser la première opération de ramassage et de recyclage des sapins de Noël à Savigneux. Nous avons mis à disposition des habitants de la commune, un espace afin de déposer les sapins de Noël au niveau du square Savignano.

Les sapins récoltés vont être broyés et seront utilisés par l'équipe des espaces verts de notre commune sous forme de paillage. Les sapins sont broyés sur place : pas de transport, c'est aussi moins de pollution !

Le broyat de sapin étant particulièrement acide, il n'est pas adapté à l'utilisation en compost. En revanche, ses propriétés antigerminatives sont parfaites pour limiter la prolifération des herbes folles de manière écologique. Il agit comme désherbant naturel et permet également de limiter l'évaporation de l'eau du sol et de favoriser le développement des micro-organismes qui améliorent la vie souterraine. Il sera ainsi répandu sous forme de paillage aux pieds des massifs et sur les sentiers. Alors, à l'année prochaine, nous vous attendons nombreux, pour déposer vos sapins de Noël.



Géraldine Fougereuse



Zéro phyto
DEPUIS 2017

Les herbes folles!

LES ADVENTICES RECOLONISENT PEU A PEU NOS RUES



Pissenlits, pâquerettes, coquelicots, et mauvaises herbes se réinstallent dans nos rues. Progressivement, la nature reprend ses droits en ville.

Votée en 2014, la loi visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national (dite loi Labbé) interdit depuis le 1^{er} janvier 2017 aux communes l'utilisation de produits phytosanitaires pour désherber les

rues, trottoirs et espaces verts.

Nous assistons donc à un retour spontané de la nature en ville. Ceci n'est aucunement synonyme d'un manque d'entretien. En effet, l'équipe des espaces verts travaille tout au long de l'année pour réguler la prolifération des mauvaises herbes dans l'espace public. Mais sans pesticide, l'entretien mécanique est plus long et moins efficace, c'est pour cela que nous avons besoin de vous. La commune invite donc ses habitants à entretenir régulièrement leurs parties privatives ainsi que les trottoirs et les caniveaux situés devant leur habitation.

Grâce à ce geste écocitoyen nous pourrions conserver une commune où il fait bon vivre.

le saviez-vous ?

L'entretien des trottoirs, même s'ils appartiennent au domaine public, relève de chacune et de chacun d'entre nous : désherbage en été ou déneigement en hiver sont donc sous notre responsabilité partagée.

Pour vous aider dans cette mission, nous vous proposons quelques astuces simples et efficaces pour débarrasser votre trottoir des mauvaises herbes, vous pouvez :

- Utiliser binettes, rasettes, couteaux et autres outils à désherber pour déloger les végétaux entre les pavés ou dans les graviers.
- Arracher à la main les plantes aux racines plus coriaces (pissenlits, chardons...).
- Plutôt que de jeter l'eau de cuisson de vos pâtes, riz ou pommes de terre, récupérez-la pour la verser sur les herbes indésirables : elle possède des propriétés de désherbant naturel.
- Vous pouvez également utiliser de l'eau bouillante qui fonctionne bien contre les herbes indésirables ou la mousse.

Attention : l'eau de javel, le sel ou encore le vinaigre, parfois conseillés pour désherber le trottoir, sont à proscrire. Leur usage est en effet nocif pour les eaux de surface et souterraines.

Réduire nos déchets : une nécessité...

RÉSULTATS DU SONDAGE SUR LE COMPOSTAGE PARTAGÉ

90%

connaissent la pratique du compostage

72%

jettent leurs déchets de cuisine à la poubelle

59%

produisent l'équivalence d'un bio seau de 10L par semaine

Les sites les + préparés pour l'installation d'un site de compostage sont les résidences du Clos du Moulin et les résidences de la Boisselière

ET LA SUITE !

- Organisation d'une réunion de lancement accompagnée d'explications à l'intention des habitants, des volontaires et des représentants (syndic, bailleur) ;
- Déterminer le nombre de foyers volontaires ;
- Définir l'espace extérieur nécessaire ;
- Former des référents composteurs



L'objectif est de réduire nos déchets de **80 kg par an et par habitant d'ici 2024**



Géraldine Fougerouse



SOLIDARITÉ-CULTURE

Aide au numérique

MIEUX MAITRISER L'OUTIL INFORMATIQUE : DES OUTILS À VOTRE SERVICE



La lutte contre la fracture numérique faisait partie de nos engagements de campagne.

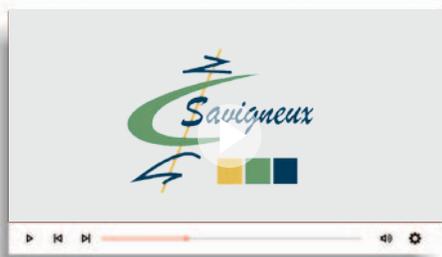
C'est depuis le 3 février une réalité grâce à une collaboration que notre commune a mise en place avec Loire Forez

Près d'une **vingtaine de Savignolais** ont déjà bénéficié de ces ateliers qui permettent sous l'égide de deux formateurs et en petits groupes de **se familiariser à l'outil informatique**.

Si vous êtes intéressés par cette initiative vous pouvez vous rendre sur le site internet de la commune ou obtenir les renseignements complémentaires à l'accueil de la mairie.

En vidéos...

POUR VOUS INFORMER ET GARDER LE CONTACT



Des vidéos pour vous informer et garder le contact. Nous avons été élus sur un programme. Nous nous attachons à le réaliser dans les meilleures conditions. Afin de vous informer au mieux des avancées de nos projets nous avons décidé de réaliser régulièrement **de courtes vidéos qui vous permettront de connaître dans le détail les travaux et réalisations en cours**.

Dans le même ordre d'idée nous vous proposerons prochainement **des reportages sur les associations** qui créent le lien social sur notre commune. Le monde économique ne sera pas oublié au travers **des portraits de commerçants, artisans et industriels** qui participent à l'attractivité et au développement de Savigneux.

Cette liste n'est pas exhaustive et sera enrichie au fil du temps.

Vous retrouverez ces vidéos sur le site internet de la commune.

Nouvelle manifestation...

J'AIME MON ARBRE

En 2020, vous avez été des parents comblés avec l'arrivée de votre bébé ?

Pour fêter cet événement, la ville de Savigneux innove et vous propose **l'opération "j'aime mon arbre"**

Chaque bébé Savignolais **devient le parrain d'un arbre**, symbole de vie et de croissance, qui sera planté à son nom.

Le thème de cette première édition est l'arbre fruitier avec la plantation de près de 30 pommiers à l'étang. Cette opération qui se déroulera le 30 mai, jour de la fête des mères donnera lieu à une journée festive autour de l'étang. En complément, de nombreuses animations seront organisées la semaine précédant l'évènement. Un programme détaillé sera prochainement communiqué et vous pouvez dès à présent suivre au jour le jour l'avancée de cette manifestation sur le site internet de la mairie.



Richard Bret



Sylvie Bonnefont

TRIBUNE LIBRE

SAVIGNEUX DEMAIN, AVEC VOUS

Début juin, l'équipe d'élus nouvellement installée a poursuivi les projets déjà engagés mais en a également développé de nouveaux. Elle a assuré la continuité des services publics, tout en veillant à la sécurité sanitaire de la population.

Les membres de notre CCAS ont fait preuve d'imagination pour que les liens entre nous ne se distendent pas. En décembre, l'équipe s'est retrouvée pour un temps fort permettant de réaliser des colis de Noël, un vrai moment de partage et de solidarité. Les produits locaux ont été mis à l'honneur, nos aïeux de plus de 70 ans ont goûté au savoir-faire de nos artisans.

Savigneux favorise également les modes de déplacement doux par l'aménagement d'une zone 30km/h, mais aussi par la participation des salariés municipaux au "Challenge Mobilité" organisé par la région Auvergne-Rhône-Alpes.

A noter que Monsieur le Maire a souhaité début novembre attirer l'attention sur la situation difficile des commerces "dits non essentiels" par un courrier auprès de Monsieur le Premier Ministre, demandant leur réouverture au plus tôt.

L'engagement et l'énergie de l'Equipe Municipale sont à votre service.

"Savigneux Demain, avec vous"

AGIR ENSEMBLE UNIS POUR SAVIGNEUX

2020 une année particulière marquée par les réalisations initiées par notre équipe

L'équipe en place a eu la chance de bénéficier de nos projets.

La 1^{ère} phase opérationnelle de l'îlot Pleuveuy a été réalisée avec la déconstruction des maisons rue de Lyon.

Les permis de construire des avants projets étudiés avant la démolition pourront être déposés très prochainement.

La construction du Pôle de Santé (Maison de santé Pluridisciplinaire et Centre mutualiste de soins dentaires), après un retard dû à la Covid et à la voie SNCF, a enfin débuté. Ce dernier projet, parmi les nombreux menés par notre équipe, a été élaboré en étroite collaboration avec les professionnels de santé. Ce pôle moderne consolide et étoffe l'offre médicale (25 praticiens minimum) à Savigneux.

Ces réalisations sont destinées à toute la population. Moins visibles que des ralentisseurs, structurantes, elles améliorent l'offre de services, contribuent au développement et renforcent l'attractivité de notre commune.

Christophe BRETTON, Valérie CLAIRET, Michaël FORGE,
Evelyne BADIOU, Maxime TISSOT

À la mémoire...

MOULARD RENÉ

René Moulard nous a quitté en cette fin d'année 2020. Il a rejoint son épouse Alice décédée quelques mois auparavant.

Natif de Saint Romain le Puy René fait la connaissance d'une jeune Savignolaise Alice Berger qui devient son épouse en 1952. Très rapidement intégré à la commune il participe activement à la vie associative et devient président de l'entente de Savigneux.

Contacté en 1959 par M. Vially maire de l'époque il rentre au conseil municipal.

Il poursuivra son engagement public durant trois mandats qui le conduiront au poste de 1^{er} adjoint d'Edmond Brunel.

René Moulard était très attaché à l'environnement et au vivre ensemble.

Il fut durant toutes ces années au service des autres avec la gentillesse et la discrétion qui le caractérisaient.

Si René Moulard a su conjuguer vie professionnelle comme cadre à la verrerie de Saint Romain le Puy et vie publique, c'est aussi grâce à son épouse Alice qui partageait ces mêmes convictions et qui l'accompagna durant toutes ces années.

Sa plus grande réussite reste sans contexte la famille qu'il a fondée avec Alice ; ses deux filles, ses quatre petits-enfants et ses trois arrière-petits-enfants faisaient son bonheur.

René Moulard, Savigneux ne vous oubliera pas et vous remercie pour toutes les belles choses que vous avez réalisées avec toujours le même objectif : améliorer la vie de vos concitoyens.



Richard Bret



ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

DERCHE Chelsea	06/01/2020
ROUSSET FANGET Elyna	21/01/2020
LAURENT Apolline	02/02/2020
FOURNIER Charlie	30/03/2020
LAURA Irina	03/05/2020
MESCHI Lény	10/05/2020
BONJEAN Marceau	27/05/2020
MULLER Tess	31/05/2020
BACHACHE Arthur	23/06/2020
PERRIN Aaron	03/07/2020
MOULY Mayron	24/07/2020
SAVEL Paloma	07/08/2020
ÇELEN Efe	26/08/2020
FERNANDES Eléna	26/08/2020
MAGAT Rose	06/09/2020
MATHIAS Lysia	19/09/2020
PETIT Nélya	24/09/2020
RIBES Tommy	25/09/2020
ARCURI Manël	26/09/2020
PLAT Alix	02/10/2020
GOUBIER Alicia	14/10/2020
GOUBIER Célia	14/10/2020
MEILLER Ayden	15/11/2020
DÜLGER Ferman	26/11/2020
JEANPIERRE Livia	26/11/2020
RIVAL Charly	28/11/2020
FRIOUD Léa	26/12/2020
ALARCON Tiago	29/12/2020

MARIAGES

BARBARIN Jordan et LOUNIS Elyse	13/02/2020
CORNET Elie et MOUNIER François	22/08/2020
EL FALEH Elyesse et IANNETTA Jennifer	05/09/2020
FARGE Gaëtan et FELLOTT Manon	08/08/2020
FAVARD Xavier et VERZURA Stéphanie	01/08/2020
FEULVARCH Eric et MELLANO Cécile	06/06/2020
LESAGE Vito et DAUPHIN Laetitia	20/06/2020
SAVEL Reynald et FERRER Coralie	10/10/2020
VIAL Pierre-Yves et THERRAT Maryline	28/11/2020
PIOTTE Gilles et FOURNET-FAYARD Sylviane	28/12/2020

DÉCÈS

SOLEILLANT Robert	10/01/2020
BRUNEL Edmond	16/01/2020
BERGER Alice Epouse MOULARD	25/01/2020
DEFOUR Alain	05/02/2020
MAZET Claudia Veuve MEUNIER	06/02/2020
FAVIER Chantal	05/03/2020
JACQUET Noël	09/03/2020
GENOUX Christophe	24/03/2020
DESTOMBES Hubert	31/03/2020
ROCHE Joanny	31/03/2020
SAUVADE Jean-Michel	08/04/2020
JETTE Louise Veuve MOREL	27/06/2020
LAFFAY Josette Epouse PLAGNEUX	27/06/2020
MARCOU Christian	20/07/2020
CLAIR Cédric	24/07/2020
ARTHAUD Hélène Epouse CHASSAGNEUX	12/08/2020
CHARVOLIN Joseph	22/08/2020
DELAYGUE Jeanne Veuve LELUC	16/09/2020
FRANÇOIS Michel	18/09/2020
JEANPIERRE Francisque	07/10/2020
MOULARD René	12/10/2020
COURRAT Michelle épouse GUYOT	15/10/2020
CHENAVAT Marc	29/10/2020
BAZIN Marie-Thérèse Veuve DECAUX	13/11/2020
CHARLES Hélène Veuve FRANÇOIS	01/12/2020
JACQUEMOND René	20/12/2020

illiwap

Félicitations !
500 abonnés en février 2020
900 abonnés en février 2021

L'application
 L'essayer, c'est l'adopter,
 les infos de votre commune en temps réels

Sandrine Mondière

NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES (DGS)

Sandrine Mondière a pris ses fonctions de directrice générale des services (DGS) à la mairie de Savigneux depuis le 01 mars 2021. Auparavant, La nouvelle DGS était responsable de l'ADS (Application du droit des sols), auprès de Loire Forez Agglomération (LFA).

Vous souhaitez nous rencontrer QUAND VENIR AUX PERMANENCES

AURELIE DEFAYE

Lundi 16h à 17h
école-crèche-jeunesse

RICHARD BRET

Mardi 14h à 15h
solidarité-culture

GERALDINE FOUGEROUSE

Mardi 14h à 15h
développement durable-espaces verts communaux

MARIE-THERESE GAGNAIRE

Mercredi 9h à 10h
sports-vie associative

PIERRE HANSEN

Jeudi 16h à 17h30
urbanisme-voirie-la sécurité

JEAN-MARC GRANGE

Vendredi 10h à 12h
Tout sujet

BRUNO GEROSSIER

Samedi 11h à 12h
finances

PERMANENCES DES ÉLUS

Samedi 10h à 12h

SAVIGNEUX ENTRE NOUS
PLACE DU 8 MAI
42600 SAVIGNEUX
Tél : 04 77 96 79 79
Email : mairie@savigneux.fr

IMPRESSION

I.S.P Imprimerie 
Tirage : 2000 exemplaires

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Jean-Marc GRANGE

DIRECTION DE LA REDACTION

Commission communication

RÉDACTION

Merci à l'ensemble du personnel ainsi qu'aux élus qui ont contribué à la rédaction de ce numéro.

MEDIATHÈQUE

Conférence sur les Beatles **le vendredi 25 juin** à 20h00, entrée 2€.

Courant mai à la salle des fêtes : la compagnie Le Chant des lignes vous présentera son spectacle " Rouge cerise " réservation à compter du 2 mai (tarif 4€ pour les adultes et 2€ pour les enfants)

Pour la fête de l'arbre, la médiathèque fera une présentation de livres pour adultes et enfants autour de l'arbre et des fruits. Elle proposera un concours de recettes avec une inscription entre le 24 avril et le 15 mai. Nous prendrons 15 participants. Un formulaire d'inscription sera disponible en médiathèque et sur le site internet de la commune. Les plats seront à déposer le samedi 29 mai entre 14h00- et 14h30. Les résultats seront donnés le dimanche 30 mai, jour de la fête de l'arbre. Nous mettrons à disposition un livret de recettes à base de pommes.



pour tout renseignement
Médiathèque
17 allée des mésanges
42600 Savigneux
04 77 58 50 84
mediatheque@savigneux.fr



**Rendons à la ville
sa convivialité!**



26.67112020

BONJOUR A TOUTES LES
PERSONNES DE LA MAIRIE ET PLUS
PARTICULIEREMENT AUX
PERSONNES DES SERVICES
TECHNIQUES.

MERCI DE NOUS AVOIR AIDE A
COMMENCER NOTRE JARDIN EN
CREUSANT UN TROU AVEC LA
PELLETEUSE ET EN Y METTANT DU
TERREAU.

AU REVOIR

LES GS ET LES CP DE L'ECOLE
MATERNELLE DE SAVIGNEUX
(ECRIT EN DICTÉE A L'ADULTE PUIS
TAPÉ A L'ORDINATEUR PAR LES ENFANTS)